CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER

ORDRE DU JOUR
RÉUNION DU 24 NOVEMBRE 2020

		Sujet	Min. approx.
1.	Mot de bienvenue et présences		
2.	Vérification de la procédure de convocation et du quorum		
3.	Questions du public		10
4.	Lecture et adoption de l'ordre du jour.	Adoption	5
5.	Procès-verbal de la réunion du 22 septembre et du 27 octobre 2020 et suivis	Adoption	10
6.	Suivi COVID-19	Information	10
7.	Révision budgétaire 2020-2021	Information	5
8.	Communication aux parents (publicités)	Approbation	5
9.	Critères d'inscription 2021-2022 **S.V.P. Lire la documentation avant la rencontre.**	Consultation	15
10.	Modifications au calendrier scolaire 2020-2021	Information	10
11.	Service de garde – modification règle de fonctionnement	Information	10
12.	Formation obligatoire aux membres du conseil d'établissement		15
13.	Projet éducatif et plan de réussite		
	13.1 Suivi du projet éducatif/plan de réussite	Information	10
	13.2 Activités et sorties éducatives	Approbation	5
14.	Autres sujets		10
	14.1 Correspondance		
	14.2 Comité de parents		
	14.3 O.P.P.		
15.	Bilan de la rencontre		
16.	Levée de la séance		

AVIS DE CONVOCATION

_____

Aux membres du
conseil d'établissement
de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier

OBJET : Troisième réunion du conseil d'établissement de l'année 2020-2021

DATE DE L'ENVOI : 19 novembre 2020

Madame,
Monsieur,

Il me fait plaisir de vous convoquer à la troisième réunion du conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier. Cette réunion se tiendra :

Date : mardi, le 24 novembre 2020

Lieu : Via TEAMS

Heure : 19 h 00

Vous trouverez joints au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette réunion et certains documents utiles.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de mon entière collaboration.

Chantal Crevier
Présidente du conseil d'établissement